

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par

M. Grelier, M. Bazin, M. Bony, Mme Anthoine, M. Lurton, M. Cattin, M. Hetzel, M. Reda,  
M. Descoeur, M. Leclerc, M. Masson, Mme Valentin, M. de Ganay, M. Fasquelle et M. Reiss

-----

### ARTICLE 24

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer au mot :

« limite »

les mots :

« peut, s'il l'estime utile à une bonne administration de la justice, limiter ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à laisser au Juge administratif son appréciation souveraine.